

Après avoir fléchi continument tout au long de 2009, l'économie corse connaît une année 2010 marquée par des évolutions diverses qui ne permettent pas de conclure à une reprise franche de l'activité. L'évolution de l'emploi redevient positive mais tous les secteurs n'en bénéficient pas. Le marché du travail poursuit sa dégradation, toutefois moins prononcée qu'en 2009. Les créations d'entreprises se stabilisent. La fréquentation touristique se maintient à un bon niveau.

Le contexte international a bénéficié d'une amélioration notable en 2010. La reprise du commerce mondial a augmenté le niveau de la demande adressée à l'économie française. La hausse des exportations est devenue un peu plus soutenue que celle des importations. Dans le même temps, la croissance a été stimulée par la bonne tenue de la demande intérieure. Après avoir connu une récession sévère en 2009, avec un PIB en volume en baisse de 2,5 %, l'économie française renoue avec la croissance : le PIB augmente de 1,5 % en volume et au premier trimestre 2011, la croissance atteint 1 %.

Dans ce contexte, comment situer l'économie corse ?

Ses caractéristiques structurelles en font une économie très peu sensible aux évolutions de l'activité enregistrées dans les autres régions françaises. Essentiellement tournée vers la satisfaction de la demande locale, elle ne peut qu'en suivre la vigueur ou les hésitations. Après avoir connu une année 2009 sans évolution de son PIB et une stagnation de l'emploi salarié, l'économie régionale présente une évolution avec trop de contrastes dans les différentes facettes qui permettent d'en évaluer la santé pour conclure à une reprise franche de l'activité. A l'image d'autres régions françaises, les termes « reprise modeste », « sortie de crise fragile », ... peuvent s'appliquer à la Corse.

L'emploi salarié se redresse

En sortie de crise, l'intérim est assez habituellement le principal moteur de la création d'emplois. Mais ce secteur est très peu présent en Corse. Pourtant, après avoir stagné en 2009, l'emploi salarié reprend sa progression (+ 2 % contre + 0,9 % au niveau national), une hausse à peine inférieure à ce qu'elle était en 2007 ou 2008. Elle est essentiellement portée par les services marchands, et en particulier certains services aux entreprises. Le commerce et les transports enregistrent

très peu de créations. Le secteur de la construction ne retrouve pas encore le dynamisme des années passées. La forte baisse des permis de construire en 2009 se ressent sur l'activité de 2010 et l'offre de logements neufs est en retrait d'un quart. Cette situation pourrait s'améliorer en 2011 sous l'effet de la forte hausse des autorisations de construire délivrées en 2010. En outre, l'emploi salarié continue de progresser au 1^{er} trimestre de 2011 (+ 1,3 % par rapport au 4^e trimestre de 2010).

La dégradation du marché du travail se poursuit

Hors services marchands, l'atonie de la création d'emploi n'est pas de nature à enrayer la dégradation du marché du travail. Avec 8 % de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C supplémentaires, elle est certes moins prononcée qu'en 2009 (+ 21 %), mais elle reste supérieure à ce qui est observé au niveau national (+ 5 %). La détérioration du marché du travail concerne en particulier les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus et les chômeurs de longue durée. Depuis mars 2011, le nombre global de DEFM amorce un léger repli.

La création d'entreprise se stabilise

Après la forte croissance du nombre d'entreprises créées en 2009, en raison de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, la création d'entreprises se stabilise en 2010. L'engouement pour le statut d'auto-entrepreneur se confirme mais, hors ce régime, la création d'entreprise diminue de 11 %. La plupart des secteurs d'activité enregistrent un recul des créations à l'exception notable de la construction. En glissement annuel, le nombre de créations d'entreprises au premier trimestre 2011 est en retrait de 18 %, comme au niveau national.

L'activité touristique continue de progresser

Comme en 2009, l'économie insulaire connaît une bonne saison touristique en 2010. Le nombre de passagers dans les ports et aéroports s'établit en hausse de près de 7 % et les deux tiers de cette évolution sont imputables au développement de l'activité de croisières. Premiers effets de la sortie de crise, les hôtels enregistrent une fréquentation en hausse, due essentiellement aux touristes français qui les avaient désertés en 2009 au profit des campings. Début 2011, le retour des touristes français vers les hôtels se confirme et la fréquentation est en hausse de 7 % par rapport à la même période de 2010.

Arnaud STEPHANY